MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Dix huit Avril — an mil huit cent soixante-treize, à Dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS DE ~~Jules Alexandre~~ Reynier Célestin

décédé le Jour d'hier à Dix heures du matin profession d'aucune âgé de sept mois né à Cuers département du Var domicilié à Toulon fils de Joseph, Victor, Benjamin Reynier et de Clémence Joséphine Hermitte, Son épouse, propriétaires, domiciliés à La Garde.

Nº 19

Sur la déclaration à moi faite par Monsieur Henri Gagnaire âgé de Soixante ans, profession de Maréchal domicilié à La Garde qui a dit être assisté du Père du défunt et par Jean Jacques Gagnaire âgé de quarante sept ans, profession de Propriétaire domicilié à La Garde qui a dit être ~~assisté du Père~~ du défunt.

Et ont les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Joseph Franc adjoint Délégué par Mr le Maire de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Jules Alexandre Reynier

MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Dix huit Avril — an mil huit cent soixante-treize, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS DE Barthélemy Séverin Paulin Meifret Célibataire

décédé le Jour d'hier à huit heures du matin profession d'aucune âgé de sept mois né à La Valette département du Var domicilié à La Garde fils de Apolinaire, Laurent, Marius Meifret et de Françoise, Victorine, Pantaleone Contribuables Domiciliés à La Valette (Var)

Nº 18

Barthélemy Séverin Paulin Meifret

Sur la déclaration à moi faite par Marius Jean Meifret âgé de Soixante ans, profession de Propriétaire domicilié à La Garde qui a dit être assisté du Père du défunt et par Honoré Dusque âgé de Cinquante huit ans, profession de Menuisier en Retraite domicilié à La Garde qui a dit être assisté du Père du défunt.

Et ont les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi par moi Joseph Franc adjoint Délégué par Mr le Maire de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Jules Alexandre Reynier

Extrait ~~du registre~~ des minutes du ~~Greffe du Tribunal de Première Instance séant à~~ Toulon (Var) ~~Département du Var~~ Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Première Instance séant à Toulon (Var) Département du Var

Nº 20

Acte Réformé Cramont - Le Poitevin

Du 23 octobre 1872

Nº 39

Jugement du 13 mars 1873

Au nom du peuple français ~~en mil huit cent soixante-treize à quatre heures~~ Le Tribunal Civil de 1ère Instance de Toulon (Var) a rendu le jugement ~~Acte de Décès~~ suivant requête dont la teneur suit. A Messieurs les Président et Juges du Tribunal Civil de 1ère Instance de Toulon. Monsieur le Président dans Christ Corbaud, Barry, Maire de Monsieur Casimir Théodore Raymond, propriétaire demeurant à ~~décédé~~ le Raymond, demeurant à Toulon ~~heures~~ Carré de ~~profession~~ à Monsieur par la minute ~~âgé de~~ du ~~mois~~ Cramont ~~né~~ a exercé ~~profession~~ ~~département de~~ a ~~que suit~~. Elle ~~domicilié à~~ est née ~~au~~ de Cuers à Vingt fils d'un Cramont, ~~au~~ Propriétaire ~~décédé~~ Cramont et de Marie Louise Le Poitevin, sans profession, mariés ensemble à Toulon le dix huit Juin mil huit cent quarante sept, ainsi qu'il résulte de l'acte de leur mariage reçu par Monsieur Barry, Maire de Toulon, officier de l'état civil, le même jour, enregistré. Ledit Cramont est décédé dans sa maison, rue Neuve, à Toulon, le dix sept mars mil huit cent soixante-treize, ainsi qu'il résulte de l'acte de son décès dressé par Monsieur Barry, Maire de Toulon, officier de l'état civil, le même jour, enregistré. Ledit Cramont a laissé pour ses héritiers et uniques successeurs légaux ~~Sur la déclaration à moi faite par~~ la Veuve sus nommée, Marie Louise Le Poitevin, ~~âgé de~~ son épouse, ~~profession de~~ ses deux fils majeurs, Casimir Théodore Raymond, ~~domicilié à~~ marié à Toulon, le dix huit Juin mil huit cent quarante sept, ~~qui a dit être~~ et Marie Louise Raymond, ~~assisté du~~ mariée à Toulon, le vingt Juin mil huit cent soixante, ~~défunt~~ Barry, tous propriétaires, demeurant à Toulon, ~~Et ont les déclarants, signé~~ ainsi qu'il résulte de l'acte de leur mariage reçu par Monsieur Barry, Maire de Toulon, officier de l'état civil, le même jour, enregistré. Ledit Cramont a fait son testament olographe, déposé au rang des minutes de Me Bonnet, notaire à Toulon, le dix huit Juin mil huit cent soixante-dix, enregistré, par lequel il a légué à la Veuve Raymond, sa fille, la quotité disponible de ses biens. Ledit testament a été ouvert et publié par Monsieur le Président du Tribunal Civil de 1ère Instance de Toulon, le vingt mars mil huit cent soixante-dix, ainsi qu'il résulte du procès-verbal dressé par ledit Président, le même jour, enregistré. Ledit Cramont a laissé pour ses héritiers et uniques successeurs légaux la Veuve sus nommée, Marie Louise Le Poitevin, son épouse, ses deux fils majeurs, Casimir Théodore Raymond, marié à Toulon, le dix huit Juin mil huit cent quarante sept, et Marie Louise Raymond, mariée à Toulon, le vingt Juin mil huit cent soixante,